

Excusés : Gilles DUTHU, Claude POUSSET qui a donné procuration à Alain GUILLOT.

FINANCES

Ne disposant pas de toutes les données nécessaires à la présentation du budget 2013, les comptes de la commune seront présentés en deux temps. Une première partie ce 18 mars pour examen et vote du compte administratif 2012 et une deuxième partie le 11 avril prochain pour approbation du budget 2013 et vote des taux des taxes locales.

Compte administratif 2012

Le maire présente aux conseillers les dépenses et les recettes réalisées l'an passé dans les sections de fonctionnement et d'investissement. Le bilan 2012 se détaille comme suit :

Présentation du CA 2012

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	158 022	122 626
Dépenses	143 328	75 835
Excédent	14 694	46 791

Après une lecture détaillée et divers renseignements fournis par le maire quant à certains articles, les conseillers délibèrent et, à l'unanimité, approuvent le compte administratif 2012.

A la suite de ce vote, le maire liste les demandes de subvention adressées à la commune et consulte le conseil pour leur attribution. Une réponse favorable est donnée aux associations suivantes :

Coopérative scolaire de l'école Francheville	400 €
Harmonie des Enfants des Sources de la Seine	150 €
A.D.M.R.	150 €
Forains pour le manège	75 €
Forains pour les auto-tamponneuses.....	75 €
Club de foot de St Seine	75 €
Club de judo de St Seine	75 €
Association Laba Diena	75 €
Secours Catholique	50 €
Centre Leclerc (Dijon)	50 €

ÉCOLE

Rythmes scolaires

La mise en place de la réforme des rythmes scolaires à l'école primaire est prévue dès cette rentrée scolaire avec possibilité de report à 2014 pour les communes qui le souhaitent. Le conseil a souhaité recueillir l'avis des parents d'élèves et de l'enseignante avant de délibérer sur l'application immédiate ou sur son report à 2014.

Reçus à la mairie les 4 et 8 mars dernier, les parents d'élèves présents et l'enseignante ont émis des réserves sur l'application de la réforme dès septembre 2013. Notamment la mise en place et le financement d'activités pendant le temps périscolaire supplémentaire, ainsi que le coût de ces activités, qui seront partiellement financées par l'Etat, et sur une durée de 2 ans.

Les conseillers présents approuvent à l'unanimité la proposition du maire et se prononcent pour un report de la réforme à la rentrée de septembre 2014.

.../...

Carte scolaire :

L'effectif annoncé à la rentrée 2013 serait de 12 élèves avec 4 départs en 6^{ème} et 4 arrivées en CP et CE2. Or, il s'agit d'un effectif potentiel et cette incertitude menace l'avenir de notre école car l'administration de l'éducation nationale a listé notre classe unique parmi les fermetures à envisager pour la rentrée. La suppression de notre école n'est pas souhaitée. Afin d'assurer sa défense, la mairie a transmis plusieurs arguments aux délégués siégeant dans l'instance qui étudie et propose les mesures de carte scolaire (ouvertures et fermetures), le CTSD (comité technique spécifique départemental).

Depuis notre réunion de conseil nous avons appris que le CTSD réuni le 19 mars n'a pas retenu la proposition de fermeture de notre école. Cependant nos effectifs seront réexaminés fin juin.

A l'heure actuelle, sur les 4 enfants susceptibles de faire leur rentrée en septembre prochain (ce qui nous mettrait à l'abri d'une fermeture) seules deux familles ont effectué une pré-inscription.

Fusion des Communautés de Communes :**« Pays de St Seine » et « Forêts, Lavières et Suzon »**

L'arrêté préfectoral du 18 décembre 2012 a fixé le périmètre de la nouvelle communauté de communes, issue de la fusion « Forêts, Lavières et Suzon » avec le « Pays de Saint Seine ». Ayant pris connaissance de cet arrêté lors de sa séance du 12 février dernier, et devant se prononcer avant le 26 mars, le conseil délibère à présent et donne son approbation unanime pour le périmètre de ce nouveau territoire.

Schéma d'aménagement du bassin de l'Ouche et de ses affluents

Prévoyant d'atteindre un bon état écologique des eaux souterraines et de surface en 2015, ce schéma s'inscrit dans cette démarche avec

- un retour à l'équilibre quantitatif,
- une nouvelle approche de la gestion des inondations,
- la protection de la qualité des ressources en eau,
- un développement local cohérent avec les ressources.

Le conseil approuve à l'unanimité ce schéma d'aménagement.

Communauté de Communes du Pays de St Seine (CCPSS)**Communiqué :**

« Je composte, tu compostes, ... nous compostons ! »

En 2012, la CCPSS s'est lancée dans un programme local de prévention des déchets avec pour but, d'ici 2016, de réduire de 7 % la quantité des déchets produits sur notre territoire.

Pour cela, en partenariat avec le Syndicat Mixte de traitement des déchets Sud-Ouest 21, la CCPSS souhaite développer un réseau de « guides composteurs » qui sera composé d'éco-citoyens du canton (un ou deux par commune). Ces guides seront chargés de promouvoir le geste du compostage auprès de chaque administré. Les volontaires bénévoles seront accompagnés et profiteront d'une formation gratuite (1 ou 2 jours en 2013) afin d'acquérir tous les outils nécessaires à leur mission.

Si vous aimez la pratique du jardinage et la convivialité pour participer à cette démarche, vous pouvez vous inscrire dès maintenant auprès de notre secrétariat de mairie qui transmettra vos coordonnées à la CCPSS.

